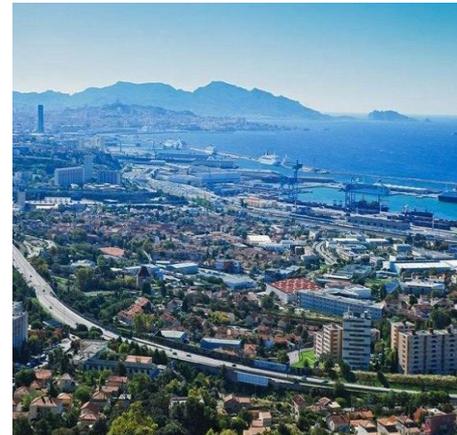


Réseau Écologie Industrielle et Territoriale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

PRÉSENTATION DES DÉMARCHES MEMBRES DU RÉSEAU



Financé dans le cadre du CPER



L'Écologie Industrielle et Territoriale

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Le contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les acteurs d'un territoire (collectivités, acteurs économiques, entreprises, citoyens...) change profondément. Nous assistons à l'émergence d'une société digitale, mondialisée et structurée en réseaux, mais encore trop peu réactive vis-à-vis des contraintes croissantes de finitude et de renchérissement des ressources... L'avenir va donc conduire à une mutation profonde des organisations (tant locales que mondiales) et des modes de vie. Pilier fondamental de l'économie circulaire, l'Écologie Industrielle et Territoriale permet de relever ces défis. L'EIT constitue un mode d'organisation inter-entreprises qui, par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins, permet de réduire l'utilisation de ressources primaires et de développer les activités économiques du territoire.

Pour s'adapter, rester compétitives et continuer à se développer, les entreprises doivent se saisir de cette opportunité. De la même manière, pour les collectivités, l'EIT est un réel levier pour dynamiser leur politique locale de développement économique, participer à la création et/ou au maintien d'emplois locaux non délocalisables, afin de garantir l'intérêt général autour de l'optimisation des ressources.

DÉMARCHES ET ACTIONS EN COURS

La direction régionale de l'ADEME et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutiennent depuis 2015, dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Région (CPER), des projets d'écologie industrielle et territoriale. Actuellement sur la région, ce sont une vingtaine de démarches qui favorisent et facilitent la mise en place de dynamiques de coopération entre les acteurs d'un territoire ou d'une filière. Les porteurs de projets sont des associations de zones d'activités, des clubs d'entreprise, des chambres consulaires ou des EPCI. Les entreprises sont parties prenantes de la démarche. Un recensement de leurs besoins permet de développer des synergies: substitution de matière, d'énergie, mutualisation de moyens, de services, partage d'infrastructures...

Le réseau régional EIT, co-piloté par l'ADEME et la Région et animé par un prestataire, permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expériences de chacun, et d'élaborer des actions communes. Accompagnement individuel, collaboration collective, actions de communication, groupe de travail thématique... sont proposés aux membres du réseau pour développer l'EIT en région.

Le réseau des animateurs-rices de démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été mis en place en 2015. Il permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expérience de chacun, et d'élaborer des actions communes. Pour rejoindre ce réseau, vous pouvez vous adresser aux contacts ci-dessous.



Cécilia FLORIT
cecilia.florit@ademe.fr



Laurence GAUBERT
lgaubert@maregionsud.fr

Gérald DAUDE
gdaude@maregionsud.fr

DÉMARCHE LANCÉES, EN CONSOLIDATION OU PÉRENNISATION

4

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE TOULON OUEST : Étude et optimisation des flux

5

ATHÉLIA ENTREPRENDRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale

6

CAP AU NORD ENTREPRENDRE : Projet OPTIMIZ

7

ENTREPRISES DU BOIS DE GRASSE : Une dynamique collective au service du développement durable

8

L'ARGILE CIRCULAIRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale dans la filière de l'argile

9

LUBÉRON & SORGUES ENTREPRENDRE : La démarche EIT, un tremplin pour encourager les mutualisations

10

PIICTO : Démarche EIT de la plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin

11

DÉMARCHE PRÉFIGURATION OU LANCEMENT

12

CITOYENS DE LA TERRE : Symbiose Vallée, l'EIT comme un outil d'attractivité et de résilience de la basse vallée de l'Huveaune

13

CLUB DES ENTREPRENEURS DU PAYS DE GRASSE : Démarche EIT

14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS- BUËCH : Etude de faisabilité d'EIT

15

GRAND AVIGNON : Fédérer et animer les démarches d'économie circulaire, de valorisation et mutualisation des ressources à l'échelle du Territoire d'Industrie du Vaucluse

16

PÔLE INNOV'ALLIANCE : Démarche UPCYCLING

17

PÔLE SAFE : Diagnostic EIT de la filière aéronautique en Région SUD

18

TECHNOPÔLE DE CHÂTEAU-GOMBERT : Démarche EIT

19

DÉMARCHE LANCÉES, EN CONSOLIDATION OU PÉRENNISATION

Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon Ouest

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Ce projet a pour ambition de développer des solutions innovantes et de nouveaux modèles économiques face aux problématiques posées par la raréfaction des ressources. Il vise ainsi à **renforcer la coopération des entreprises présentes sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest et faire émerger de nouvelles opportunités de marché et de montée en gamme dans la valorisation des flux sortants**. Il est porté par l'Association de Développement des Entreprises de Toulon Ouest, ADETO, qui depuis plusieurs années mène une démarche de gestion durable de son territoire et suit l'évolution de ses entreprises.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'**Association de Développement des Entreprises de Toulon-Ouest (ADETO)** a été créée en 1996. Son objectif est de faciliter le développement des activités des entreprises sur les volets économique, social et environnemental. Elle réunit aujourd'hui **260 adhérents** et intervient autour de quatre missions : renforcer les liens interentreprises, proposer des services mutualisés, favoriser un développement durable et représenter les intérêts communs des entreprises. L'ADETO se positionne comme un interlocuteur privilégié vis-à-vis des collectivités ainsi qu'un relai d'informations et de documentation pour les entreprises.

Le Pôle d'activités de Toulon-Ouest s'étend sur trois communes (Ollioules, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages), sur une surface de plus de 800 hectares. Il compte actuellement plus de 1500 entreprises représentant 17 000 emplois directs. Il concentre principalement des TPE et des PME portant des activités très diverses : industries, commerces, construction, activités de service, santé, etc.

Des projets d'extension du Pôle pourraient faire évoluer le périmètre d'intervention de l'ADETO.

OBJECTIFS GENERAUX

- Répondre à la mutation du territoire et l'arrivée de nouvelles entreprises
- Accompagner les entreprises face aux nouveaux enjeux posés par la raréfaction des ressources



Le + de la démarche

- Une montée en puissance des projets de l'association portée par une culture de la coopération que l'ADETO a contribué à développer sur le territoire
- Une implication forte des acteurs privés et publics locaux

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Athélia Entreprendre met en œuvre de multiples actions en faveur de l'environnement et du développement durable (Label Parc +, gestion collective déchets, mobilité durable, double certification...) et développe une large gamme de services mutualisés auprès des entreprises adhérentes. AE souhaite aller plus loin et concilier la pérennisation de ses actions passées avec le déploiement des actions à venir autour d'une même démarche. Celle-ci permettrait de renforcer la synergie entre les entreprises de la zone Athélia en les impliquant au travers quatre grands pôles d'action : Biodiversité, Mobilité, Energie et enfin gestion des flux. Cette démarche initiée par les entrepreneurs d'Athélia permettra d'expérimenter les outils et actions de performance environnementale qui pourront être essaimés à l'échelle du territoire métropolitain.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Avec la fermeture des chantiers navals de La Ciotat en 1987, une reconversion économique importante a été engagée avec l'ouverture de la zone d'activité Athélia. Plus de 300 entreprises se sont installées sur la zone d'une superficie de 110 hectares. Il y a cinq zones distinctes dont la zone Athélia V en cours d'aménagement et qui devrait permettre d'accueillir environ 1 000 emplois supplémentaires.

Athélia Entreprendre est une association de loi 1901, créée le 27 novembre 2002. Son objectif principal est de promouvoir et d'animer les zones d'activités Athélia. Parmi les entreprises installées sur la zone Athélia, environ 180 sont adhérentes à l'association. A travers son objectif, l'association se positionne comme un acteur économique incontournable de la ville La Ciotat. L'association se compose d'un conseil d'administration regroupant 15 membres bénévoles ainsi que 2 personnalités extérieures. Elle compte à l'heure actuelle 4 permanents. On retrouve également différentes voies d'actions qui se rassemblent sous 6 commissions distinctes. Ces commissions concernent la finance, la communication, l'animation, la bienvenue des nouvelles entreprises, la sécurité, l'emploi, l'énergie et l'environnement ainsi que la mobilité durable.

OBJECTIFS GENERAUX

- L'association a pour objectif de mettre en place un grand nombre de projets au travers de cette démarche : L'objectif premier de cette démarche étant de développer les synergies entre entreprises et entre les acteurs économiques du territoire de La Ciotat pour amener à une diminution de consommations des ressources par la connaissance des différents flux matériels et immatériels transitant par les entreprises.
- Etablir et renforcer les actions autour de la mobilité durable en diminuant le nombre d'autosolistes, favoriser une bonne gestion des flux de circulation
- Sensibiliser le plus grand nombre d'entreprise à une bonne gestion énergétique et favoriser la diminution des consommations
- Favoriser la biodiversité sur la zone d'Athélia (en initiant un projet de reboisement au sein de plusieurs entreprises pilotes)



Le + de la démarche

Un accompagnement sur mesure et personnalisé d'Athélia Entreprendre, des membres de la Commission environnement énergie et d'un prestataire privé (Eco-Conseils Méditerranée)

FICHE REX EIT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

OPTIMIZ (CAP AU NORD ENTREPRENDRE)



DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Depuis toujours, les actions de CAP AU NORD ENTREPRENDRE s'inscrivent dans une logique d'écologie industrielle et territoriale : facilitation de business local, mise en place de services mutualisés (services de mobilité inter-entreprises, gestion collective des déchets...). Avec son projet OPTIMIZ, CAP AU NORD ENTREPRENDRE souhaite aller plus loin : créer une véritable communauté de coopération territoriale, multiplier le nombre de synergies de mutualisation et favoriser la concrétisation de synergies de substitution. L'objectif est triple : réduire la production des DAE sur le territoire Nord et la consommation de ressources, insuffler une réflexion durable au sein des structures, et initier une démarche collective et résiliente sur le territoire.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

CAP AU NORD ENTREPRENDRE est le réseau des acteurs économiques de Marseille Nord (13, 14, 15 et 16^{èmes} arrondissements), un territoire qui s'étend sur 500 hectares et compte 7 zones d'activités (Arnavant, Le Canet-Saint-Barthélémy, Saumaty-Séon, Le village d'entreprises de Saint Henri, Le Technopôle de Château Gombert, Artizanord, La Delorme) et 2 zones franches. Au total, on y recense 7700 acteurs économiques publics/privés dont 4500 structures employeuses et 85 000 salariés. Parmi ceux-ci, 300 structures adhèrent déjà au réseau : des grands groupes comme PERNOD RICARD, HARIBO, VEOLIA mais également des TPE/PME, associations, centres de formation et entrepreneurs. Les secteurs d'activité représentés sont très variés : BTP, Formation, Industrie, Agroalimentaire, Restauration, Services aux entreprises, Environnement, Numérique (...)

Le territoire est plutôt stigmatisé et connaît de grandes disparités (accessibilité, aménagement...). Le contexte social est compliqué et le taux de chômage assez élevé. Il s'agit pourtant d'une zone stratégique, à la frange du projet Euroméditerranée, jouissant d'une longue histoire économique et industrielle et recensant aujourd'hui de nombreux tiers-lieux innovants et inspirants comme ICI MARSEILLE, L'ÉPOPÉE, 8 PILLARDS ou FORESTA.

OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs du projet OPTIMIZ sont multiples :

- Optimiser la gestion des ressources sur le territoire en promouvant et facilitant le ré-emploi et en favorisant une valorisation optimale des déchets d'activité économique.
- Créer une communauté de coopération territoriale réconciliant business et écologie et permettant de développer l'autonomie du territoire et ses capacités d'innovation.
- Favoriser le recours aux énergies renouvelables et l'implantation de solutions de production sur le territoire.
- Réduire la production d'émissions de CO2 sur le territoire, notamment celles liées au transport.
- Accompagner les acteurs économiques dans leur démarche de transition écologique



Le + de la démarche

CAP AU NORD ENTREPRENDRE est un acteur reconnu sur le territoire et entretient déjà de solides liens avec les acteurs économiques et institutionnels.

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

La mise en place de la démarche d'Ecologie Industrielle aux Bois de Grasse remonte à 2015 et s'est construite autour de trois grandes ambitions: la structuration de la dynamique collective (mobilisation des acteurs), la compréhension des enjeux et du métabolisme territorial (diagnostics de flux), l'animation et la promotion de la démarche (partage de bonnes pratiques, pistes de valorisation).

L'enjeu, à l'issue du projet, était d'avoir pérennisé la démarche et posé les bases d'un modèle économique viable.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La démarche initiale a été pilotée par la CCI Nice Côte d'Azur en partenariat avec l'association EBG et la CAPG. Actuellement, la continuité de cette démarche est pilotée par l'association EBG (partenariat avec CCI NCA et CAPG).

Le Parc d'Activités des Bois de Grasse est situé entre la ville de Grasse et le Centre Hospitalier, à la sortie Grasse Sud de la pénétrante Grasse-Cannes. Très bien desservi, le Parc s'étend sur 20,65 ha et bénéficie d'une intégration paysagère remarquable. Il compte plus de 80 entreprises représentant près de 1200 salariés qui évoluent dans de multiples secteurs d'activités: parfums et arômes, industrie de la plasturgie, BTP, restauration, entreposage et stockage, conseil en gestion, nettoyage, commerce de gros, messagerie et fret, ébénisterie, commerce automobile. Parmi les plus grosses entreprises en termes de salariés, on peut citer Firmenich, Groupe Arthes, IFF, Jean Niel, Oredui, ou encore Parfex.

OBJECTIFS GENERAUX

- Mobilisation des entreprises et des parties-prenantes
- Synergie d'échange, de substitution ou de mutualisation de ressources, actions collectives
- Animation et promotion de la démarche
- Pérennisation de la démarche via l'étude d'un modèle économique viable



Le + de la démarche

L'excellente qualité des interactions avec les partenaires institutionnels (CCI et CAPG)

L'ARGILE CIRCULAIRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale dans la filière de l'argile

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Le projet offre l'opportunité aux artisans de la filière Argile de valoriser leur métier en participant à la transition écologique et économique du territoire. Au moyen d'un accompagnement en intelligence collective et d'une démarche de progrès ancrée dans les réalités des ateliers et du territoire, les artisans peuvent donner une valeur ajoutée à leurs produits en intégrant plus facilement les nouvelles pratiques d'économie circulaire (circuit-courts, éco-conception, gestion des déchets et revalorisation en matières premières, mutualisation).



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La démarche est portée par l'association loi 1901 l'ARGILE, Céramique et Santon de Provence qui regroupe 72 membres céramistes ou santonniers sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La filière argile est composée de quelques PME et essentiellement de très petites entreprises artisanales qui représentent environ 250 ateliers sur la métropole Aix-Marseille-Provence et environ 700 ateliers sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est une filière locale traditionnelle, composée de céramistes et de santonniers qui possèdent des problématiques socioéconomiques et environnementales communes, et qui ont besoin de se relier pour trouver des solutions collectives innovantes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Renforcer et développer l'activité économique de métiers du patrimoine au travers de l'écologie industrielle et territoriale
- Répondre aux attentes écologiques de plus en plus fortes des consommateurs
- Transmettre ce savoir-faire éco-responsable aux apprentis



Le + de la démarche

Cette démarche permet de mettre en lumière une expérimentation innovante pour des métiers du patrimoine et ainsi de valoriser le savoir-faire actuel de la filière

La démarche EIT, un tremplin pour encourager les mutualisations



Luberon & Sorgues
ENTREPRENDRE

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

L'association Luberon & Sorgues Entreprendre pilote la mise en œuvre d'un plan d'action concret en faveur de la transition écologique co-construit à partir des besoins identifiés par les entreprises.

L'association se positionne comme initiatrice et moteur du développement de projets territoriaux en favorisant les coopérations et accompagnant le lancement des projets.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'association les entrepreneurs des Sorgues pilote une démarche d'EIT depuis 2018. En 2021, elle fusionne avec l'association Luberon Entreprendre lui permettant d'étendre son territoire d'action et le nombre d'entreprises intégrées dans la démarche.

Aujourd'hui l'association est en charge de l'animation territoriale et de la mise en place de synergies de mutualisation pour les entreprises du bassin Pays des Sorgues Mont de Vaucluse et Luberon Mont de Vaucluse. Elle regroupe 200 entreprises.

Un faisceau d'initiatives sur le territoire contribuent à mobiliser les acteurs dans le sens de la dynamique EIT.

OBJECTIFS GENERAUX

- Réaliser des diagnostics : recueil des besoins des entreprises et analyse des flux territoriaux
- Répertorier les possibilité de synergies et travailler sur les actions complexes
- Elaborer et piloter un plan d'action réalisables
- Accompagner l'appropriation des actions par les entreprises
- Pérenniser la démarche
- Favoriser la prise de conscience des enjeux écologiques



Le + de la démarche

- *La construction d'un plan d'action ambitieux en faveur de l'EIT*
- *La conduite de pré-études opérationnelles pour valider la pertinence et la faisabilité des synergies*

Démarche EIT de la plateforme PIICTO

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

PIICTO (Plateforme Industrielle et d'Innovation du Caban Tonkin) est une association fondée en 2014 qui anime une démarche d'écologie industrielle et territoriale au cœur de la Zone Industriale-Portuaire de Marseille-Fos.

S'intéressant aux solutions innovantes permettant de générer de nouvelles activités, de consolider la plateforme et de manière générale de réduire son impact environnemental, PIICTO favorise les collaborations entre industriels (synergies) et l'émergence de projets industriels et/ou innovants sur le territoire industriel-portuaire.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'acteur : PIICTO (association loi 1901)

- 39 membres actifs et qualifiés au sein de l'association
- Un budget annuel d'environ 250 000€
- 1,6 ETP dédiés au pilotage de l'association et à l'animation de la démarche

Le territoire : Zone Industriale-Portuaire de Marseille Fos (périmètre du Caban Tonkin)

- Superficie de 1 200 ha dont 600 ha de foncier encore disponible
- 3000 emplois directs et indirects (18 industriels)

OBJECTIFS GENERAUX

- Renforcer la collaboration et les relations entre les différentes parties prenantes locales (industriels, collectivités, aménageurs/promoteurs, services de l'Etat, etc.)
- Animer et pérenniser la dynamique d'écologie industrielle et territoriale actuelle (mise en œuvre de synergies et de nouveaux services au bénéfice des industriels et plus globalement du territoire)
- Promouvoir l'innovation, expérimenter et proposer un cadre facilitateur et sécurisé pour l'accueil de nouveaux projets créateurs de valeur et d'emplois dans un contexte visant l'excellence environnementale



Le + de la démarche :

PIICTO contribue à la mise en œuvre concrète de l'écologie industrielle et territoriale et à alimenter une vision de développement soutenable pour ce territoire

DÉMARCHE EN PRÉFIGURATION OU LANCEMENT



Symbiose Vallée : L'EIT comme un outil d'attractivité et de résilience de la basse vallée de l'Huveaune

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

La démarche d'économie circulaire « Symbiose Vallée » offre l'opportunité aux acteurs privés (entreprises et associations) et publics (collectivités locales) de la Basse Vallée de l'Huveaune de répondre à leur besoins d'attractivité sur le territoire, notamment pour les emplois et la qualité de Vie. Elle s'appuie sur une méthode et une pédagogie d'intelligence territoriale reconnue* qui permet aux acteurs d'apprendre à économiser (eau, énergie, déchets) et à mieux valoriser leurs ressources (humaines, matérielles et immatérielles) en développant des synergies efficaces sur leur territoire



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Citoyens de la Terre est le porteur du projet. C'est une association loi 1901, agréée ESUS, qui agit depuis plus de 20 ans pour la transition écologique et solidaire en région SUD et en Méditerranée. Ses membres sont des chefs d'entreprise, des acteurs de l'économie circulaire et solidaire, des chercheurs et des citoyens. Elle est membre du réseau EIT régional depuis 2015. Citoyens de la Terre fait partie des organisations pionnières dans le développement de démarche EIT sur la région avec l'expérience et l'essaimage de « Territoires en VIE » auprès de filières économiques du territoire

La démarche porte sur la Basse Vallée de l'Huveaune (Aubagne, la Penne-sur-Huveaune, Marseille Est) qui représente plus de 2000 entreprises et associations. Elle devra favoriser l'émergence de synergies entre une diversité d'acteurs socioéconomiques qui travaillent sur ce territoire : des acteurs industriels (comme ARKEMA, Panzani) des regroupements d'entreprises comme LEHV1 ou le Pôle Alpha, des acteurs socioculturels comme le GRAIN2 de la Vallée, reconnu « Tiers lieu culturel et citoyen » par le ministère et qui souhaite jouer un rôle d'acculturation à l'économie circulaire sur ce territoire.

OBJECTIFS GENERAUX

- Réaliser une étude-action pour préfigurer une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) de la basse Vallée de l'Huveaune afin de :
 - Optimiser l'usage des ressources du territoire (énergie, eau, matières, équipements, compétences...) pour des bénéfices écologiques, économiques et sociaux.
 - Favoriser l'émergence de synergies inter-filières et multi-acteurs sur ce territoire
 - Contribuer à l'attractivité, à l'intelligence économique et écologique de ce territoire



Le + de la démarche

Association à la démarche de l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, élus, entreprises, acteurs institutionnels, acteurs de l'ESS, écoles et universités, parc régional des Calanques)

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Le CEPG a dans son ADN la création de projets collectifs. Un des sujets qu'il souhaite prioriser aujourd'hui est l'amélioration de la gestion des ressources des entreprises sur le territoire.

Il a déjà réalisé les premières actions (mobilisations des acteurs, études et diagnostics,...).

Le Club veut accélérer son engagement via l'animation d'une démarche collective d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Il vient d'entrer dans une 1ère phase de soutien au travers de l'Appel à Projet (AAP) EIT ADEME / REGION PACA 2020-2021.

Avec le collectif d'acteurs « Grasse Expertise », l'action sera ciblée sur l'analyse des besoins précis des entreprises et des différentes filières, la connaissance des flux et des ressources du territoire et la centralisation des prestations des différents acteurs territoriaux.

Le Club vise une démarche sur le long terme. Pour cela, il se prépare déjà au Volet 2 de l'AAP qui pourrait l'aider dans la maturation de sa démarche. Il souhaite déployer des actions simultanées, cohérentes et coordonnées afin d'agir à différents niveaux de la production de matières considérés comme des déchets ultimes, en coopération avec un groupe d'entreprises membres du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse et leurs partenaires.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Le territoire concerné se situe sur le Pays de Grasse, dont le territoire couvert par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Elle regroupe 23 communes sur une superficie de 490 km² avec une population de plus de 100 000 habitants.

« CEPG » est une association loi 1901 ouverte à toutes les Entreprises du territoire du Pays de Grasse au sens élargi qui partagent les valeurs et ambitions du Club : « les entrepreneurs ont un rôle à jouer pour contribuer à l'attractivité et au développement économique du Pays de Grasse, territoire d'exception, en tant que force de proposition indépendante et apolitique pour les pouvoirs publics, et d'autre part, en tant que impulsor d'initiatives collectives durables ». Créé en 1998, suite à l'impulsion de la rencontre entre Jean-Pierre Leleux et plusieurs entrepreneurs visionnaires, l'ADN du Club reste le même d'être un « Accélérateur de développement économique et territorial durable ». Il est animé par une équipe multi-talents et réunit aujourd'hui plus de 100 dirigeants d'entreprises du bassin grassois au sens large.

« Grasse Expertise » est une marque collective, créée en 2017 par le CEPG et d'autres acteurs territoriaux, qui fédère les professionnels des filières Parfum, Arôme, Cosmétique, Santé & Bien-être implantées sur le territoire. La zone géographique couverte va de l'Est du Département du Var jusqu'au fleuve de Var (06). Elle est un moteur collectif, créatif et innovant pour la transition écologique et solidaire et pour l'accompagnement vers de nouveaux modèles économiques à impact positif. La valeur ajoutée de Grasse Expertise est d'être un acteur de proximité ayant une bonne connaissance des entreprises intervenant sur les filières précitées.

OBJECTIFS GENERAUX

- Mettre en relation les entreprises, les collectivités, les associations afin d'optimiser l'efficacité économique et l'usage des ressources du territoire, en développant des synergies.



Le + de la démarche

Mobiliser tous les acteurs concernés pour mettre en œuvre des solutions à court terme et structurer des solutions d'envergure à long terme. Inspiration : « Si vous regardez avec attention, la plupart des succès obtenus du jour au lendemain prennent beaucoup de temps » Steve Job.

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Le territoire sisteronais est riche d'un écosystème « industriel » varié, assez localisé sur la zone d'activité Val Durance, qui a montré sa résilience lors de la crise Covid.

Il dispose de nombreux éléments favorables à une mise en synergies des acteurs mais n'a jamais développé de véritable démarche d'EIT.

► **Cette étude va permettre de définir ses conditions d'émergence, incluant notamment sa gouvernance et son modèle économique**



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La Chambre de Commerce a proposé à la collectivité, dans la **continuité des missions environnementales** mises en œuvre depuis plusieurs années par les deux partenaires (Ecodéfis, Club RSE, PARC+, Economie Circulaire, TZDZG, PLPDMA, PCAET, etc.), et dans le cadre de leur implication dans le groupe régional EIT, de **sonder le territoire sur l'intérêt d'une démarche EIT** dans un contexte sanitaire et économique qui incite les acteurs à **questionner leurs pratiques**, et plus largement, **leurs modèles**.

La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB) est une entité récente issue de la fusion de 7 intercommunalités au 1er janvier 2017 qui regroupe **60 communes** sur une surface de 1.488 km² et compte en 2017 25.429 habitants.

Le parc d'activités de Sisteron - Val de Durance enfin, dispose de terrains industriels sur 65 hectares viabilisés et de terrains commerciaux sur plus de 30 hectares. Il héberge plus de **120 entreprises**, soit environ 1.158 emplois, principalement représenté par 5 pôles : Agro-alimentaire, Bâtiments & Travaux publics, PME artisanales, Tertiaire et Commercial. En vingt ans, le nombre d'emplois sur le site a plus que triplé.

OBJECTIFS GENERAUX

- Evaluer le potentiel de synergie globale du territoire (diag flux envisagés)
- Sensibiliser les acteurs locaux à l'EIT en « vulgarisant » et en contextualisant le concept
- Valider la faisabilité d'une démarche sous l'angle structurel
- Proposer un ou plusieurs modèles économiques pour démarrer et pérenniser une démarche
- Eventuellement organiser des ateliers d'émergence EIT en fonction de la maturité des acteurs



Le + de la démarche

Un territoire où les acteurs se connaissent et collaborent, et une zone d'activité principale gérée par une SEM dans laquelle la CCI des AHP est actionnaire



DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Le Grand Avignon souhaite renforcer les synergies de mutualisation et de substitution entre les entreprises du Territoire d'Industrie du Vaucluse en se basant sur la réalisation d'une étude de préfiguration de la démarche d'EIT. L'objectif est de porter une action fédératrice et structurante sur la base des initiatives existantes, et d'ériger le Territoire d'Industrie à un niveau d'action exemplaire en matière d'économie circulaire et d'écologie industrielle.

CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon rassemble 16 communes autour d'Avignon et est positionnée comme chef de file du dispositif Territoire d'Industrie à l'échelle locale.

En effet, le Territoire d'Industrie du Vaucluse, labellisée par l'Etat en juin 2019, regroupe cinq EPCI : le Grand Avignon (Avignon), Les Sorgues du Comtat (Sorgues), Luberon Monts de Vaucluse (Cavaillon), Ventoux Comtat Venaissin (Carpentras) et Pays des Sorgues–Monts de Vaucluse (Isle-sur-la-sorgue).

Le Territoire d'Industrie tend ainsi à des actions ciblées pour le développement industriel et la préservation environnementale à l'échelle locale.

OBJECTIFS GENERAUX

Cette démarche s'inscrit ainsi dans une approche globale et partagée d'écologie industrielle et ambitieuse d'optimiser les ressources et les flux au sein de ce périmètre d'intervention.

Les actions prioritaires sont les suivantes :

- Intensifier les actions sur la filière industrielle afin de développer des solutions innovantes d'économie circulaire,
- Créer des synergies industrielles et formaliser une dynamique d'animation pérenne sur le territoire,
- Favoriser la mutualisation de moyens, de services et le partage d'infrastructures.



Le + de la démarche : La démarche porte sur les 68 communes des 5 EPCI, ce qui optimise les possibilités de synergies entre les entreprises du territoire.

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Le projet Upcycling a pour ambition d'être un levier pour l'utilisation des déchets végétaux générés en Région SUD, comme matière première pour l'industrie cosmétique et agroalimentaire.

Avec l'appui de nos partenaires: PRODAROM, HUBCYCLE, LE PARC DU LUBERON, NOVACHIM et le soutien de l'ADEME et de la Région SUD, nous avons déjà pu recenser plus de 300 matières à potentiel et mobilisé plus de 30 acteurs intéressés à faire partie de notre démarche.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Le Pôle InnovAlliance couvre la Région SUD, AURA et OCCITANIE et mobilise des acteurs du naturel, du végétal et de l'économie circulaire, dans toute la France et en Europe, avec une grande connaissance de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, cosmétique et aromatique.

La Région SUD est un territoire présentant un fort potentiel pour l'exploitation des biomasses issues des déchets végétaux avec une valeur ajoutée intéressante. Elle concentre une activité agricole et industrielle intenses dans l'exploitation des ingrédients et produits issus du naturel, notamment de la matière végétale, en plus de sa biodiversité naturelle et matières importées.

OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs principaux de la démarche sont:

- Sensibiliser un large réseau d'acteurs au potentiel et à la richesse des biomasses de déchets, générées dans la région SUD, via le recensement des gisements (environ 300 matières ont déjà été recensés)
- Réaliser une analyse d'attractivité et d'accessibilité d'utilisation de ces biomasses.
- Caractériser et réaliser des études bibliographiques et tests d'efficacité sur les matières à potentiel.
- Identifier les barrières qui freinent le montage de filières de valorisation de coproduits.
- Accompagner le montage complet de la filière d'utilisation de 3 matières prioritaires.



Le + de la démarche

Un large réseau d'acteurs motivés et expérimentés sur l'Upcycling des matières végétales

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Le Pôle de compétitivité SAFE regroupe quatre secteurs d'activités porteurs de gros enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour PACA : aéronautique, spatial, défense et sécurité.

Notre projet EIT s'intègre à la mise en place d'une démarche innovante de transition écologique de ces filières d'avenir, les renforçant en tant que leaders d'emplois hautement qualifiés et non délocalisables. Ces industries présentent, en effet et notamment, deux spécificités favorables au développement de l'économie circulaire territoriale : d'importants « flux » de sous-traitances et une valeur résiduelle significative des matériaux utilisés.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Le tissu industriel très intégré « aéronautique – spatial – défense – sécurité » de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue le « territoire » de notre projet d'EIT. Plusieurs actions y sont en cours ou prévues, au titre des transitions énergétiques, écologiques, numériques ou de compétitivité durable. Citons, en exemples : le programme « Performances Industrielles » du GIFAS, l'émergence de « l'Industrie du Futur – 4.0 » en partenariat avec l'UIMM, les initiatives de « décarbonation de l'industrie » ou de « sobriété – efficacité énergétique » en cours d'accélération avec le Plan de Relance France (où la filière aéronautique est particulièrement sollicitée), le développement des plans de RSE impulsés par les grands donneurs d'ordres du secteur (très présents en PACA).

Le projet EIT SAFE crée l'opportunité de mettre en synergie transversale ces dynamiques en les structurant vers plus d'économie circulaire et en les orientant résolument vers un développement économique et sociétal plus durable. Les zones d'activités de Marignane, Aix, Avignon, Marseille, Toulon, Cannes et Nice seront, notamment, au cœur de la démarche proposée. Des zones plus reculées comme Gap, Tallard dont l'activité aéronautique est dynamique seront également abordées.

OBJECTIFS GENERAUX

Pour le pôle SAFE, les objectifs du diagnostic sont les suivants :

- Quantifier et qualifier les impacts environnementaux de l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises cibles (amont-entreprise-aval) via des indicateurs précis
- Identifier les axes stratégiques d'atténuation et d'adaptation de l'impact environnemental et proposer des actions permettant une meilleure performance environnementale via la mise en place d'indicateurs de performance.
- Créer une dynamique régionale sur la filière aéronautique



Le + de la démarche

Dissémination de la démarche dans des événements aéronautiques phares du second semestre 2021 en Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur (plus d'infos à venir)

FICHE REX EIT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Démarche EIT du Technopôle de Château-Gombert



DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

En seulement un an d'existence l'Association Technopôle de Château-Gombert s'est engagée dans une démarche de gestion collective. En effet, en décembre 2020 l'Association s'est associée au groupement de la SILIM pour proposer une solution de collecte des déchets mutualisée. D'autres projets de mutualisation des ressources et services sont en cours comme par exemple : la mutualisation des rondes de sécurité, la requalification du technopôle, la mobilité et la micro-mobilité. Aujourd'hui l'association souhaiterait aller plus loin dans sa démarche et passer de la création de synergies de mutualisation à la création de synergies de substitution. L'objectif est de : réduire la production des DAE sur le technopôle, insuffler une réflexion de développement durable au sein des structures et initier à une démarche collective et résiliente sur le territoire.

CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Situé dans un cadre de vie privilégié de 180 hectares au pied du Massif de l'Etoile dans le 13ème arrondissement de Marseille, le Technopôle est également un lieu dédié à la formation supérieure et l'accueil d'entreprises, principalement dans le secteur du numérique et de la haute technologie. Le technopôle de Château-Gombert recense plus de 289 acteurs économiques publics/privés et représente près de 4016 emplois privés et publics dont 660 enseignants-chercheurs et plus de 2600 étudiants. Le Technopôle de Château-Gombert est aujourd'hui le 1er pôle français de recherche en mécanique énergétique après Paris.

OBJECTIFS GENERAUX

- Fédérer un réseau : vise à créer des dynamiques et des mises en synergie entre les différents acteurs.
- Animation de réseaux : se traduit par l'organisation d'évènements thématiques pour favoriser le lien entre les acteurs et leurs apporter de la
- Mutualisation des ressources et des services : vise à partager des ressources et créer des projets communs dans le but de réduire les impacts environnementaux et obtenir des bénéfices sociaux et économiques. Les projets s'inscriront dans une démarche de développement durable et pourront concerner l'amélioration de la vie du site, son impact social ou thématique.



Le + de la démarche

Info qui distingue particulièrement la démarche/ 1 facteur de réussite

Financé dans le cadre du CPER

